



RAPPORT DE GESTION 2007

Les comptes de l'ANVP (*bilan et compte de résultat regroupant les opérations des 66 sections, des 9 délégations régionales et du siège parisien*) sur lesquels vous serez appelés à vous prononcer sont présentés sous la forme requise par le plan comptable des associations et fondations (*règlement N°99.01 du 16 février 1999 homologué par arrêté ministériel du 8 avril 1999*).

Outre le respect strict de nos obligations légales (*renforcées par notre reconnaissance d'utilité publique et l'importance des ressources d'origine publiques*), cette présentation commune à l'ensemble des associations permet à nos principaux financeurs publics (*collectivités territoriales, administrations d'Etat*) de mieux appréhender nos activités et nos demandes de subventions.

Notre association possède en pleine propriété quatre immeubles dont le principal, celui du siège, a été acquis en 2000. Deux autres reçus en legs sont situés à Amiens et Tourcoing et font l'objet de baux consentis à des associations à vocation sociale. Un immeuble situé à Béthune est utilisé par l'ANVP pour accueillir les familles de détenus.

Au 31 décembre 2007, l'ANVP comptait deux salariés : deux emplois en CDI dont un temps plein au siège et un temps partiel à Amiens.

Conformément à ce qui avait été annoncé l'année dernière, l'activité d'hébergement et d'accueil de familles de Perpignan a été reprise par l'association MAS GRANDO (*dont l'ANVP est membre de droit de son conseil d'administration*) spécifiquement dédiée à cet objet. Le transfert d'activité a pris effet au 1er juillet 2007.

Pour la cinquième année consécutive, les comptes de l'exercice 2007 ont été vérifiés par le cabinet RSM SECNO agissant comme commissaire aux comptes. Pour la quatrième fois, des vérifications ont portées sur pièces pour 9 comptabilités locales en plus de la comptabilité du siège. Cette procédure normale sera reconduite au titre de 2008 pour d'autres comptabilités de sections (*les comptabilités des délégations inter régionales font maintenant l'objet d'un enregistrement détaillé et sont donc vérifiées comme la comptabilité du siège*).

Le bilan :

Le bilan constate la situation globale de l'association en fin d'année, c'est-à-dire ce que l'ANVP possède (*colonne actif*) et ce qu'elle doit (*colonne passif*) et fait ressortir cette année un résultat excédentaire de 12 057,74 €.

La structure financière de notre association reste saine sans aucun endettement.

Les immobilisations représentent essentiellement la valeur des quatre immeubles appartenant à l'ANVP.

Les produits à recevoir représentent des recettes relatives à l'année 2007 reçues début 2008.

Les dettes fiscales et sociales ainsi que les autres dettes représentent les charges sociales sur les salaires versés au dernier trimestre 2007 qui ont été réglées début 2008.

La provision exceptionnelle de 85 000 € effectuée au 31/12/2006 dans la perspective du transfert à l'association MAS GRANDO a été normalement utilisée partiellement en 2007 pour le transfert à la nouvelle association de la trésorerie disponible existante ainsi que l'ensemble de mobilier et matériel de bureau. Le solde non utilisé au 31/12/2007 le sera progressivement dans le temps en contrepartie des charges d'amortissement des agencements et travaux qui restent au bilan de l'ANVP.

Le bilan au 31/12/2007 enregistre trois autres éléments liés à des événements particuliers de l'année:

- Afin d'utiliser le don exceptionnel du Dr Azérad conformément à son objet, la partie non utilisée en fin d'année est inscrite sur une ligne spécifique « Fonds dédié » ;
- Le montant élevé des produits constatés d'avance correspond à deux subventions reçus en 2007 mais qui ne seront utilisées qu'en 2008: Conseil Régional Ile de France (cf rapport d'activité) et Jeunesse & sports de Seine & Marne pour édition en partenariat d'une revue de formation (*les exemplaires à destination de l'ANVP seront diffusés via les délégations interrégionales*) ;
- Provision de 15 K€ pour aide de l'association l'Oustal (sortants de prison) qui réalise des travaux très importants (*près de 500 K€*) à Toulouse.

Le compte de résultat :

Ce sont les recettes (« produits ») et dépenses (« charges ») rattachées à l'année 2007.

Les produits d'exploitation

Au cours de l'année 2007, l'association a enregistré 471 754,74 € de produits (dont 120 K€ de don affecté exceptionnel). Ce montant comprend 38 576,19 € de produits exceptionnels « comptable » qui viennent annuler des charges liées au transfert de la gestion du MAS GRANDO. En tenant compte de ces deux éléments exceptionnels, les produits totaux « courants » sont de 313 K€.

En terme de structure, les produits d'exploitation courante de l'association ont été fournis à hauteur de :

- La moitié des ressources de l'association provient des collectivités territoriales (*communes, départements, régions*) et de l'Etat (*ministère de la justice, CNASEA pour les emplois aidés, CDVA pour la formation*) ;
- Environ ¼ (26%) des personnes physiques (*essentiellement adhérents et sympathisants de l'association*) ;
- Un peu plus de 8% par d'autres associations privées (*caritatives, religieuses ou autres*) ;
- Le solde (*moins de 15%*) est d'origine diverse tels que des remboursements d'assurances, des loyers perçus.

Analyse des charges de fonctionnement (hors don exceptionnel et reprise « Mas Grando »)

Plus du tiers des charges (36%) sont regroupées sous la rubrique globale « autres achats et charges externes » qui se décomposent ainsi :

- Formation/ documentation (15 K€) ;
- Communication (*revues papiers et site WEB, affranchissements et téléphonie,)* (25 K€) ;
- Frais de réunion et déplacements remboursés (36 K€) ;
- Autres frais de fonctionnement (*entretien, loyers, honoraires...*) (33 K€).

Suite à la suppression en 2007 d'un poste au siège et au transfert de l'activité du Mas Grando, les salaires et charges sociales ont représenté 60 K€ net de subvention pour emploi aidé (CNASEA).

Les dépenses de solidarité regroupent en quasi-totalité les aides directes aux personnes incarcérées ou sortant de prison et le financement d'actions spécifiques (*colis de Noël par exemple*) ou non dans les établissements. Par rapport à l'exercice précédent, ces aides se sont accrues de 7% pour un total de 90 K€.

Les amortissements (*qui sont une charge comptable mais pas une sortie de trésorerie*) constatent la perte de valeur (*théorique ou réelle*) des immobilisations indiquées au bilan.

Contributions volontaires en nature:

Conformément au plan comptable des associations et fondations, l'association a choisi, comme les années précédentes d'inscrire "au pied du compte de résultat" (classe 8) les frais de déplacement et frais annexes engagés par les bénévoles au titre de leur activité associative et laissés à l'association en tant que don. En 2007, 455 dons ont été déclarés pour un montant de 291 538,58 € (soit un montant moyen de 640,74 €).

Pour la première année, les visiteuses et visiteurs ont d'autre part été invités à déclarer le temps passé en détention lors des entretiens avec les personnes incarcérées. Le total des 266 réponses enregistrées correspond à une moyenne par visiteur de 85 heures/an qui, valorisées au niveau du SMIC horaire représente près de 191 300 €.

Budget 2008:

Le budget 2008 qui vous est proposé identifie trois éléments principaux de prévision :

- Action spécifique Ile de France pour (20 K€) ;
- Aides sur fonds dédié (35K€) ;
- Colloque 2008 de Bordeaux (15K€).

ACTIF	31/12/2007	31/12/2006	PASSIF	31/12/2007	31/12/2006
<u>Immobilisations</u>			<u>Fonds propres</u>		
Terrains	45734,71	45734,71	Fonds associatif	325412,49	325412,49
Immeubles	192177,83	192177,83	Subventions d'investissements	157136,96	157136,96
amortissements	-85712,27	-80074,23	Réserve statutaire	18550,76	18550,76
Agencements	218471,90	218471,90	Réserve de trésorerie	54258,41	54258,41
amortissements	-151832,00	-139496,43	Report à nouveau	-56624,15	65752,58
Mobilier/matériel bureau	20868,13	31232,54	Résultat de l'exercice	12057,74	-122376,73
amortissements	-15825,73	-22973,16	Fonds propres nets	510792,21	498734,47
Matériel informatique	14998,41	14998,41	<u>Provisions pour risques et charges</u>		
amortissements	-13870,61	-13072,31	Provision l'Oustal	15000,00	
Immobilisations nettes	225010,37	246999,26	Provision Mas Grando	46423,81	85000,00
<u>Créances diverses</u>				61423,81	85000,00
Fournisseurs débiteurs	870,04	16,36	<u>Fonds dédiés</u>		
Produits à recevoir	2150,00	42488,00	Fonds dédié Dr Azérad	119227,10	
	3020,04	42504,36		119227,10	0,00
<u>Trésorerie</u>			<u>Dettes fiscales & sociales</u>		
Titres & Valeurs mobilières	307332,90	122864,45	Rémunérations dues	3224,10	672,56
Comptes courants	132842,76	122397,84	Organismes sociaux	5007,40	11808,63
Comptes sur livrets	67712,36	72555,81		8231,50	12481,19
Caisses	458,30	1179,21	<u>Autres dettes</u>		
	508346,32	318997,31	Factures non parvenues	5800,00	
<u>Charges constatées d'avance</u>		1163,50	Charges à payer	2147,13	13368,77
			Association Mas Grando	2254,98	
				10202,11	13368,77
			<u>Produits constatés d'avance</u>	26500,00	80,00
TOTAL de l'ACTIF	736376,73	609664,43	TOTAL du PASSIF	736376,73	609664,43